

Communiqué de presse

Bruxelles, 15 janvier 2013

Communication de l'AFCN sur le redémarrage de Doel 3 et Tihange 2 : Réaction d'Electrabel

L'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire a communiqué ce mardi sur le dossier de justification d'Electrabel et le redémarrage des centrales de Doel 3 et Tihange 2. L'Agence estime qu'un redémarrage est envisageable mais demande des éléments complémentaires à Electrabel.

Electrabel prend acte de cet avis et déploiera en conséquence les actions nécessaires dans les plus brefs délais.

Electrabel constate que le dossier de justification remis en décembre est jugé « de haute qualité » par l'Agence qui souligne l'énorme travail fourni en toute transparence. Pour rappel, ce dossier se basait sur l'examen rigoureux du dossier de construction, des inspections par ultrasons, des nombreux tests sur matériaux et des calculs de mécanique de la rupture. L'équipe multidisciplinaire assistée par des experts nationaux et internationaux et des Professeurs d'université qui a conduit ces travaux répondra dans les semaines qui viennent aux demandes complémentaires de l'Agence.

Il reviendra à l'AFCN de remettre son avis au gouvernement belge. Electrabel est à la disposition de l'AFCN et de ses experts pour répondre aux questions qu'ils pourraient avoir sur les éléments du dossier.

Electrabel rappelle que la sûreté maximale de ses installations est sa priorité absolue, dans le respect de la population et de l'environnement.

PRESS ELECTRABEL

Anne-Sophie Hugé (fr)
☎ + 32 2 518 60 20

Sarah De Bruyn (nl)
☎ + 32 2 519 27 69

press@electrabel.com

www.electrabel.com

Dit persbericht is ook beschikbaar in het Nederlands.